

L'ENQUÊTE PILOTE DE 1959 : (MÉTHODOLOGIE)

par

Michel MASSONAUD

« La curiosité est un vilain défaut. »

Les enquêtes par sondage ont pour objet de recueillir auprès d'un échantillon des résultats valables pour l'ensemble d'une population. Les méthodes d'une enquête par sondage s'apprécient donc le plus souvent selon le degré de « représentativité » qu'elles garantissent aux résultats.

Ce critère ne peut être appliqué aux méthodes de l'enquête épargne 1959. Celle-ci en effet n'est qu'une étude pilote, qui ne cherche pas à fournir des chiffres représentatifs. La préparation de l'enquête, son exécution, ses résultats seront donc décrits et critiqués ici selon une optique différente, c'est-à-dire en fonction des problèmes pratiques ou conceptuels propres aux enquêtes sur l'épargne des ménages.

A. — PRÉPARATION DE L'ENQUÊTE

I. — Le questionnaire

L'objet de l'étude était l'épargne des ménages, mais ce concept admet plusieurs définitions dont aucune n'a paru plus légitime qu'une autre. On a donc choisi de poser des questions portant sur toutes les dépenses du ménage en 1958 — placements ou consommation —, sur toutes les ressources — revenus ou ventes d'un élément d'actif — et sur les avoirs détenus par le ménage au début de l'année. Pour enregistrer les réponses, l'enquêteur disposait d'un questionnaire de 27 pages, ordonnées de la manière suivante :

- 1) Composition du ménage.
- 2) Dépenses courantes (alimentation, habillement, transports, énergie, éducation, loisirs...).
- 3) Dépenses contractuelles ou obligatoires (loyers, salaires des domestiques, assurances, retraite, impôts...).
- 4) Dépenses exceptionnelles (santé, autres...).
- 5) Biens durables : stocks, achats nouveaux et ventes.
- 6) Résidences principale et secondaire : propriétés acquises, achats nouveaux et ventes.

- 7) Autres biens immobiliers : biens possédés, achats nouveaux et ventes.
- 8) Revenus et entretien des biens immobiliers.
- 9) Valeurs mobilières : titres en portefeuille, revenus, achats nouveaux et ventes.
- 10) Avoirs liquides (espèces, comptes et dépôts).
- 11) Autres créances et dettes.
- 12) Revenus courants et exceptionnels.

2. — Population observée

La population observée est composée de 2 échantillons d'origine différente. Aucun n'a été obtenu de façon aléatoire. Trois préoccupations ont orienté le choix des enquêtés :

Les personnes interrogées ont d'abord été choisies pour leur appartenance à la catégorie des **cadres salariés**. Le choix de cette catégorie socio-professionnelle a été dicté par le désir d'observer des classes de revenus plus élevés que la moyenne, présentant en outre des comptes faciles à établir.

Ensuite, pour des raisons pratiques, on a choisi des ménages habitant **Paris** ou sa proche banlieue.

Enfin, pour réduire au minimum la proportion des refus, on a recherché l'aide de groupements professionnels qui accepteraient de parrainer l'enquête auprès de leurs adhérents. Les organismes suivant ont prêté leurs concours :

— L'Association des anciens élèves de l'École nationale d'administration, qui a fourni 297 adresses (dont 73 noms de volontaires).

— La Confédération Générale des Cadres (C.G.C.), qui a donné 150 adresses.

— L'Union Sociale d'Ingénieurs catholiques, de Cadres et de Chefs d'entreprises (U.S.I.C.), qui a donné 50 adresses.

3. — Les enquêteurs

Dans certains pays des enquêtes semblables ont été réalisées par correspondance ⁽¹⁾, le chef du ménage rédigeant seul ses réponses. Il n'a pas paru souhaitable d'employer ce procédé en France, malgré les garanties de discrétion qu'il permet d'offrir aux enquêtés. La participation d'un enquêteur est nécessaire pour préciser les questions, remplir le questionnaire et d'une manière générale, aider le chef de ménage à construire son budget.

A cet effet, l'enquêteur devait posséder, outre les qualités habituelles de diplomatie, une connaissance particulière des techniques de placement (immobiliers ou financiers). C'est pourquoi les organisateurs ont préparé les enquêteurs au cours d'un **bref stage de formation**.

Ces enquêteurs étaient 5 étudiants (dont 3 jeunes femmes). Deux d'entre eux avaient fait des études économiques.

(1) Cf. aux U.S.A. : enquête auprès de 35 000 ménages sur les avoirs liquides, l'endettement, les perspectives de revenus et les intentions d'achat. Étude du National Bureau of Economic Research avec la Consumers Union of U.S.

B. — DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE

I. — Les interviews

L'enquête s'est déroulée du 1^{er} mai au 1^{er} octobre 1959.

Chaque ménage visité a reçu du C.R.E.D.O.C. une lettre l'informant des buts et des conditions de l'enquête.

Le questionnaire était rempli au cours d'un premier interview, qui durait entre 45 minutes et 2 heures. Ensuite à l'aide du tableau de contrôle présenté page 28, l'enquêteur vérifiait si les emplois (*A*) du ménage étaient à peu près égaux à ses ressources (*B*). Cette vérification constituait le principal test de la vraisemblance des réponses.

La différence entre les totaux *A* et *B* ne devait pas dépasser $\pm 10\%$ de la moyenne entre ces deux grandeurs (1). Si cet écart dépassait ces limites l'enquêteur devait reprendre contact avec l'enquêté et faire rectifier le budget pour le ramener dans les limites indiquées.

2. — Contrôle et chiffrage des questionnaires

Lorsque l'enquêteur estimait avoir épuisé ses possibilités d'information, il rapportait le questionnaire aux organisateurs de l'enquête. Ceux-ci vérifiaient alors les contrôles de vraisemblance et statuaient définitivement sur chaque questionnaire. Ceux qui n'avaient pu être ramenés à l'intérieur des limites fixées ont été rejetés. Les autres ont fait l'objet d'un chiffrage.

Certaines dépenses ont été calculées, non par les enquêtés, mais par les organisateurs qui estimaient les réponses des intéressés trop incertaines sur quelques points : ainsi, la dépense d'essence a été calculée à partir du nombre de kilomètres parcourus dans l'année — chiffre donné par l'enquêté — et du prix de revient moyen du kilomètre, tel que les études antérieures l'ont établi pour chaque type de voiture (2). On a calculé de même, à partir des caractéristiques fournies par le chef de ménage, la valeur en 1958 du stock de biens durables possédés par le ménage.

L'évaluation des biens immobiliers possédés par le ménage n'a pu être obtenue directement de tous les enquêtés. Le questionnaire demandait la date et le prix d'achat ainsi qu'une description physique (nombre de pièces, confort, âge de l'immeuble, etc...). A tous les immeubles ou appartements dont le prix d'achat n'était pas connu, on a attribué la même valeur que celle des immeubles ayant le même âge, les mêmes caractéristiques physiques et un prix connu.

Ce procédé a donné une valeur du patrimoine immobilier que l'on peut certainement discuter. Il faut signaler une autre source d'erreur : pour les immeubles achetés avant 1950, la date de l'achat n'était pas demandée. On a donc inscrit dans le patrimoine au 1^{er} janvier 1958 des valeurs nominales très hétérogènes ignorant les variations de prix qui peuvent être importantes. Ceci a conduit à sous-estimer les immeubles acquis avant 1950.

(1) Ou encore : $|(A - B)| \leq \frac{A + B}{2} \times 0,10$.

(2) Cf. *Consommation*, avril-juin 1959, n° 2.

ENQUÊTE « ÉPARGNE »

Tableau général de contrôle de vraisemblance

--	--	--	--	--

 Numéro d'ordre du ménage.

EMPLOIS EN 1958		RESSOURCES EN 1958	
	Montant en milliers de F		Montant en milliers de F
Dépenses courantes		Cession de biens durables	
Dépenses obligatoires		Revenus rapportés par des biens immobiliers.....	
Dépenses exceptionnelles		Ventes de biens immobiliers	
Dépenses d'équipement des ménages		Ventes de titres, intérêts et dividendes touchés	
Acquisition des résidences du ménage		Compte et dépôts (diminution)	
Acquisition d'autres biens immobiliers		Remboursements des prêts, intérêts perçus	
Travaux exécutés sur les résidences dont le ménage est propriétaire		Dettes contractées en 1958	
Travaux exécutés sur d'autres biens immobiliers possédés par le ménage		Autres revenus courants	
Construction		Ressources exceptionnelles	
Travaux exécutés sur des biens immobiliers dont le ménage est locataire			
Achats de titres		TOTAL B	
Comptes et dépôts (augmentation)			
Prêts consentis en 1958			
Remboursement des dettes ; intérêts versés			
TOTAL A		TOTAL A	
Liquidités au 31-12.		DIFFÉRENCE B-A	

C. — VALEUR DES RÉSULTATS

On peut apprécier l'efficacité de l'enquête en fonction de deux critères :

— La quantité d'informations qu'elle a recueillie. Celle-ci est mesurée par le taux de réponse.

— La qualité de cette information.

I. — Taux de réponse

Le tableau suivant indique la répartition des adresses entre les cas de réussite et d'échec.

ADRESSES		Enquêtés non joints	Absences de longue durée	Contacts établis	Refus	Questionnaires rejetés	QUESTIONNAIRES EXPLOITABLES	
Origine	Nombre						Nombre	en % des contacts établis
E.N.A. I.	73	0	7	66	1	6	59	89 %
E.N.A. II	224	35	31	158	26	1	131	83 %
C.G.C. ...	150	78	22	50	8	3	39	78 %
U.S.I.C. ...	50	7	0	43	1	0	42	98 %
Divers ...	10	0	0	10	0	0	10	100 %
TOTAL ..	507	120	60	327	36	10	281	86 %

Légende :

E.N.A. I : volontaires.

E.N.A. II : autres.

Divers : adresses procurées par les enquêteurs, dans la catégorie cadres salariés du secteur privé.

Enquêtés non joints : personnes dont l'adresse, inexacte, n'a pu être retrouvée.

Il faut noter tout d'abord **l'importance du nombre d'adresses qui n'ont pu être utilisées.** Elle tient :

1) Au fait qu'une partie très importante de la liste fournie par la C.G.C. correspondait à des chefs de ménages exerçant leur profession hors de la région parisienne. Il fut donc impossible de les joindre.

2) Au fait que l'enquête s'est déroulée en partie pendant l'été, ce qui explique la plupart des absences. Le même échantillon aurait eu un meilleur rendement à une autre époque de l'année.

3) Au fait que de nombreuses adresses étaient inexactes.

— **Les pourcentages de refus** par rapport aux contacts établis sont nettement différents selon les sous-échantillons :

Le cas des E.N.A. I. (1,5 %) doit être mis à part. Il s'agissait de volontaires et l'unique refus enregistré est celui d'une personne ayant mal compris l'objet de l'enquête.

Le cas de l'U.S.I.C. (2,3 %) n'a pas non plus une très grande portée. Sans être des « volontaires », les personnes interrogées avaient été choisies en fonction d'une bienveillance garantie par les dirigeants de l'U.S.I.C. Il faut cependant signaler que ces personnes se situent dans des classes de revenus élevés, que l'on a coutume de dire inaccessibles par ce genre d'enquête.

Le taux de refus (16 %) enregistré pour les groupes E.N.A. II et C.G.C. est plus intéressant. Ici la préparation était réduite à une lettre du C.R.E.D.O.C. annonçant l'enquête et mentionnant l'accord de l'association qui avait fourni les adresses. La méfiance risquait donc d'être intacte, encore que la profession des enquêtés, leur culture économique aient pu les rendre plus sensibles aux arguments sur l'utilité de l'enquête.

La réticence face à ce type d'investigations n'est donc pas parfaitement mesurée par les taux de refus obtenus. Toutefois, ceux-ci permettent de dire que les enquêtes sont **possibles**, comme le montre également l'analyse des **causes de refus**.

La première, certes, est la peur de livrer des informations que pourraient utiliser contre le ménage le fisc ou tout autre administration « dirigiste ». Cette crainte n'est pas irréductible. Au-delà d'un certain seuil les enquêtés abandonnent leurs réticences, se montrent pleins de bonne volonté, poussant parfois la confiance jusqu'à la confession.

Cet apprivoisement dépend d'abord de la caution morale qu'un organisme ayant la confiance des intéressés aura pu donner. Ensuite, la présentation des buts de l'enquête joue certainement un rôle bénéfique. Enfin et surtout il revient à l'enquêteur de déployer les talents nécessaires à cette mise en confiance. Ceci suppose, quel que soit l'enquêteur, qu'il dispose de quelque temps pour organiser ses rendez-vous au mieux et ne pas être pressé pendant l'interview. Il faut donc que le nombre des enquêteurs et la durée totale de l'enquête soient prévus assez largement.

La méfiance n'est pas la seule cause de « refus » ou de classement des réponses en catégorie « inexploitable ». S'y ajoute l'**ignorance** où se trouvent souvent les chefs de ménage des éléments de leur budget (quelques enquêtés ont été heureux que l'enquête leur ait donné l'occasion de dresser leurs comptes). Il importe donc que le questionnaire apporte un cadre comptable clair et que les enquêteurs soient eux-mêmes des comptables précis (les 9,1 % de questionnaires rejetés pour E.N.A. I sont imputables à un enquêteur trop pressé et confus). Il faut également qu'ils connaissent très bien les problèmes et les possibilités de placement rencontrés par le chef de famille (aide à la construction, assurance-vie, etc...).

L'expérience décrite ici ne porte que sur une certaine catégorie sociale ; elle ne permet pas de préjuger des réactions d'autres populations. En particulier, on peut craindre que les agriculteurs ou les autres « entrepreneurs individuels » cumulent au plus haut degré cette méfiance devant l'enquête et cette ignorance de leur budget. Seules d'autres enquêtes pilotes permettront de dire si cette hypothèse est fondée ou non.

2. — La qualité des informations

Si l'on considère les seuls questionnaires classés « exploitables », il faut reconnaître que ceux-ci donnent des informations de qualité très variable. Il faut distinguer la précision du compte dans son ensemble et la précision propre à chaque poste.

a) **La précision d'un compte dans son ensemble** est fonction du contrôle de vraisemblance. Tous les budgets examinés sont équilibrés à 10 % près (en plus ou en moins). Ce résultat a été obtenu très souvent dès la première visite, mais parfois un deuxième contact, des compléments d'information ou des corrections ont été nécessaires.

On peut contester la validité des corrections ainsi faites, mais elles représentent un poids assez faible dans l'ensemble des informations contenues dans chaque budget : tel est du moins le cas de la plupart des corrections effectuées qui portaient sur des postes de consommation et sur de faibles sommes. Les corrections portant au contraire sur des avoirs ou des placements, semblent moins suspectes dans la mesure où elles étaient très fortes. Par exemple, une correction de plusieurs millions, portant sur des versements pour l'achat d'un logement, a une forte probabilité d'être fondée, car elle correspond généralement à une erreur sur la date (affectation de la dépense à l'année antérieure ou postérieure, par exemple).

Le contrôle par vérification de l'égalité emplois-ressources est une des techniques que l'enquête pilote avait pour objet d'expérimenter. On peut en discuter la validité : ce contrôle, en effet, ne permet pas de déceler les oublis portant à la fois sur des emplois et des ressources, ni en général les erreurs de signe contraire. Cette réserve faite, il n'en reste pas moins que cette méthode permet un test de vraisemblance assez bon, là où les expériences étrangères ne proposaient aucune formule réellement satisfaisante.

Nous avons donc accepté tous les écarts entre les emplois et les ressources inférieurs à $\pm 10\%$ de la moyenne entre ces deux grandeurs. Nous avons étudié la distribution de ces écarts : le graphique ci-après montre que ces écarts suivent à peu près une loi de Gauss ; on constate toutefois une légère dissymétrie due à une proportion un peu plus forte de valeurs positives. On peut considérer que les revenus ont été estimés de façon correcte dans cette population de salariés ; par conséquent des écarts positifs entre ressources et emplois correspondent à une sous-estimation des emplois par oubli.

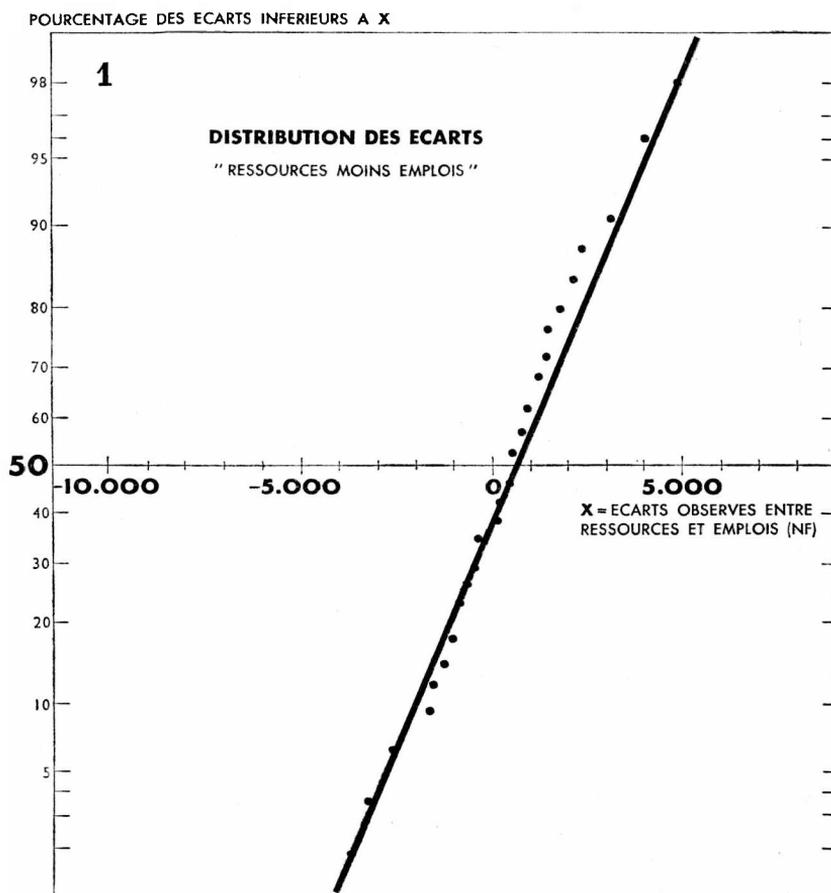
En outre, l'écart relatif, $\frac{B - A}{\frac{A + B}{2}}$, ne semble pas lié à l'importance du

revenu du ménage. Autrement dit, les erreurs de mesure ne sont pas proportionnellement plus fortes pour les ménages à revenus élevés que pour les autres.

b) **Précision des divers postes** : l'enquête n'avait pas pour objet d'étudier la consommation et les chiffres de dépenses courantes n'ont qu'une valeur globale. On pourrait cependant améliorer celle-ci en modifiant le questionnaire : certaines questions — « dépenses exceptionnelles », par exemple — étaient trop vagues et elles ont fonctionné comme des « tiroirs » où se sont accumulées les nombreuses dépenses non prévues et, sans doute, des erreurs aussi nombreuses.

L'enquête portait plus spécialement sur le patrimoine et les placements du ménage.

Courbe de fréquences cumulées des écarts observés entre les ressources et les emplois (échelle gauss-arithmétique)



Les placements font partie des flux de dépenses dont la mesure peut être à peu près vérifiée par le contrôle de l'équilibre emplois-ressources. La précision de chacun de ces flux est donc à peu près égale à la précision du compte dans son ensemble.

Il n'en va pas de même pour les éléments de patrimoine, dont l'existence pouvait ne pas être indiquée et dont la valeur pouvait être mésestimée, sans qu'aucun contrôle soit possible.

Il ne semble pas que, dans l'enquête présente, de nombreux éléments de patrimoine aient été oubliés ou cachés ; par contre, il est certain que les valeurs attribuées aux éléments signalés sont sujettes à caution. Il serait donc nécessaire, dans l'avenir, que soient mis au point des procédés, même sommaires, de contrôle en cours d'enquête des valeurs de patrimoine.

— **Les biens durables** : achats, ventes et biens possédés sont facilement connus et évalués. Les enquêtés sont très généreux en informations sur ce point. La valeur du stock au 1^{er} janvier 1958 a été calculée par le C.R.E.D.O.C., au moment du chiffrage du questionnaire, pour tenir

compte de la dépréciation des biens usagés. Rappelons que la liste des biens durables pris en compte n'est pas complète. Elle ne comprend pas, notamment, des biens difficiles à évaluer comme les objets d'art, les bijoux, le mobilier ancien, etc...

— **Les biens immobiliers** : le financement du marché immobilier (prêts à la construction, à l'acquisition d'appartement, etc...) est d'une complexité telle que ni les enquêtés ni souvent les enquêteurs n'ont été très à l'aise dans ce domaine.

Il n'a pas toujours été possible de séparer le crédit accordé par le constructeur ou le vendeur des sommes prêtées par des organismes financiers. Malgré les efforts accomplis pour les éliminer lors du chiffrage, des doubles emplois ont peut-être subsisté et dans l'ensemble les dettes pour achat d'immeubles sont mal connues. Ceci est regrettable étant donné l'importance de ce poste comme facteur déterminant l'épargne (1). Les sommes versées dans l'année pour rembourser capital et intérêts sont mieux connues.

La bonne volonté des enquêtés est ici encore très grande mais l'enquête a révélé également que les chefs de ménage avaient souvent des idées confuses sur les opérations financières qu'ils avaient engagées pour l'achat d'un bien immobilier. Quand plusieurs prêts ont été consentis par des organismes différents, il est difficile de connaître avec précision le total des intérêts dus ou seulement les taux d'intérêts supportés. Il convient donc de donner une formation assez poussée aux enquêteurs pour leur permettre de débrouiller la complexité des informations qu'on veut bien leur communiquer.

Plus douteuse est la possibilité d'évaluer correctement les avoirs en immeubles anciens, quand ceux-ci n'ont pas été acquis récemment ou quand, aucun prix n'existant, la description physique est trop vague. Il en va de même des immeubles reçus en héritage, pour lesquels la valeur déclarée à l'Enregistrement pourrait servir d'estimation, à défaut d'une meilleure évaluation.

Rappelons que l'on a estimé les avoirs non chiffrés par analogie avec des immeubles de même caractéristiques physiques ; qu'en outre, pour les immeubles achetés avant 1950, la date de l'achat n'étant pas précisée, la valeur retenue n'est pas corrigée de l'effet des variations de prix. Il s'en suit une certaine sous-estimation des actifs immobiliers.

Cette méthode d'évaluation n'est donc pas parfaite. Elle semble néanmoins préférable à celle d'Oxford, qui consiste à multiplier la valeur locative de l'immeuble par un coefficient forfaitaire.

— **Portefeuille de valeurs mobilières** : sur ce poste, la bonne volonté est peut-être moindre et l'ignorance encore plus forte. En particulier, les enquêtés ne connaissent presque jamais l'influence des variations de cours sur la valeur de leur portefeuille, pas plus qu'ils ne sont capables ou désireux d'en fournir la composition. Les flux sont mieux connus, pour autant qu'ils ne résultent pas de transactions trop nombreuses. Les personnes faisant « travailler » leur capital n'ont généralement donné qu'un solde annuel, très approximatif.

Le questionnaire demandait des précisions sur la nature des titres possédés. Aucune réponse utile n'a été donnée. Il semble que les exigences ne doivent pas être trop poussées dans le détail, pour ne pas nuire à l'essentiel.

(1) Cf. plus bas : Les relations entre le revenu, le patrimoine et l'épargne, p. 65.

On a tenté de remettre aux enquêtés un tableau séparé à faire remplir par leur intermédiaire financier. Ces tentatives ont toutes échoué.

— **Autres avoirs et revenus courants** : sur ce point, les enquêtés ne marquent pas de réticence. On a même enregistré certains « aveux » portant sur des avoirs en or et devises. Il semble que les variations des dépôts soient exactes. Les revenus courants (salaires) sont aussi indiqués facilement et sans doute correctement. Peut-être faut-il imputer cette facilité au fait que les questions concernant ces postes sont posées **en fin** d'interview, alors que l'enquêté est bien en confiance.

Seuls les remboursements de la Sécurité sociale sont peu précis, par ignorance.

* * *

La réalisation des enquêtes pilotes a été provoquée par une incertitude, assortie chez certains de quelque scepticisme : les enquêtes épargne sont-elles possibles ?

Au terme de l'expérience menée en 1959 sur un échantillon raisonnablement large, il est permis de répondre par **l'affirmative**, car la valeur des informations recueillies est nettement supérieure aux incertitudes qui subsistent pour certains chiffres.

Cette expérience a apporté en outre une donnée de fait dans la contreverse qui oppose les méthodes d'enquête utilisées par divers pays : il semble, en effet, que la quantité et la qualité des réponses soient étroitement liées au fait que le questionnaire porte sur **l'ensemble du budget du ménage**.

Une méthode moins ambitieuse et plus simple a été expérimentée dans une enquête anglaise. On distinguait 3 types de question : celles qui portaient sur les dépenses courantes (biens durables compris), celles qui concernaient les revenus et celles qui visaient l'épargne liquide. Seules les premières ont été posées à la totalité de l'échantillon (3 000 ménages) ; les deux autres séries de questions ont été posées chacune à des sous-échantillons différents. Au total chaque ménage a communiqué tantôt sa consommation et son revenu, tantôt sa consommation et son épargne, mais jamais les trois à la fois.

Ce procédé facilite certainement le travail des enquêteurs en limitant le nombre des questions délicates posées à un même ménage. En revanche, il interdit la construction d'un compte général et, **a fortiori**, le contrôle de l'équilibre emplois-ressources. Ayant constaté d'importants biais (10 %) dans l'estimation des revenus, les responsables de ces travaux ont conclu à l'abandon de cette prudence et ils ont souhaité que désormais les questions portent sur la totalité des emplois et ressources ⁽¹⁾.

Les responsables de l'enquête française ont adopté le principe du budget total. Les fondements théoriques de ce principe — notamment le caractère indissociable des actes d'épargne et de consommation — ont été développés ailleurs ⁽²⁾. Il faut souligner ici les raisons pratiques, relevant de la seule technique d'enquête, qui rejoignent et renforcent ces raisons théoriques : non seulement la possibilité d'établir un contrôle de l'équilibre emplois-ressources assure aux résultats une qualité minimum, mais elle permet aussi d'augmenter le taux de réponse. On a vu, en effet, que

(1) Cf. *Journal of the Royal Statistical Society*, série A, vol. 119, part. 4, 1956. Exposé de D. COLE et J. E. G. UTTING. Discussion par ALLEN, SAUNDERS, KEMSLEY, etc...

(2) Cf. plus haut : L'épargne et l'épargnant, p. 7.

la réticence des enquêtés cédait brusquement au-delà d'un certain seuil. Or, il semble que l'on puisse provoquer le franchissement de ce seuil grâce au tableau emplois-ressources.

Quand ce dernier révèle un fort excès d'emplois ou de ressources, l'enquêté ne peut nier le caractère incomplet de ses réponses ; il hésitera à refuser les compléments d'information nécessaires, et, pour peu que l'enquêteur sache exploiter ces hésitations, les dernières réticences peuvent disparaître.

Les conclusions positives que nous venons de souligner ne permettent certes pas de considérer que toutes les difficultés propres aux enquêtes sur les comportements financiers sont levées. Des incertitudes, notamment, subsistent dans l'évaluation de certains patrimoines.

Mais on peut encore améliorer la qualité des réponses, sans que les moyens nécessaires soient disproportionnés avec les résultats prévisibles. Notamment des aménagements du questionnaire et une formation plus poussée des enquêteurs seraient nécessaires.

On peut, au total, considérer que la technique des enquêtes sur l'épargne est encore dans la zone des rendements croissants.